



Pierre-Yves JEHOLET
Vice-Président
Ministre de l'Economie, de
l'Industrie, du Numérique, de
l'Emploi et de la Formation



Valérie GLATIGNY
Première Vice-Présidente
Ministre de l'Education et de
l'Enseignement pour Adultes

Le 12 juin 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

Gouvernement conjoint RW-FWB Le dispositif OTLAV redéfini pour plus d'efficience

Prévu dans le cadre de la réforme systémique de l'enseignement qualifiant, de l'Enseignement pour Adultes et de la formation professionnelle, et répondant à des engagements de la DPR et de la DPC en matière d'orientation, le dispositif d'orientation tout au long de la vie (OTLAV) verra sa gouvernance redéfinie afin de structurer et de coordonner de manière plus efficiente l'écosystème de l'orientation. Il s'agira également de préparer son intégration progressive au sein de l'OFFA, à renforcer la promotion des filières STEM, et à consacrer les Cités des Métiers comme porte d'entrée unique pour l'orientation tout au long de la vie.

Chapeauté par les Ministres de la Formation Pierre-Yves Jeholet et de l'Education et de l'Enseignement pour Adultes Valérie Glatigny, cette stratégie est portée conjointement par la Région wallonne, la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Région Bruxelles-Capitale et la Commission Communautaire Française.

La réforme systémique de l'enseignement qualifiant, de l'Enseignement pour Adultes et de la formation professionnelle entend notamment faire de l'orientation tout au long de la vie un levier structurant au service du développement des compétences et de l'emploi en Wallonie et à Bruxelles. Cette réforme systémique ambitieuse s'accompagne d'une gouvernance renforcée et centralisée des dispositifs OTLAV, des Carrefours et Cités des Métiers, pour garantir une action publique cohérente, lisible et efficace.

En ciblant en priorité les métiers en pénurie et les filières STEM, cette réforme vise à mieux outiller les citoyens, jeunes comme adultes, pour faire des choix éclairés tout au long de leur parcours d'enseignement et de formation. Elle s'inscrit dans une stratégie globale au service de la lisibilité de l'offre, de l'égalité d'accès à l'information, et de l'adéquation entre les compétences développées et les besoins du monde économique.

Plusieurs priorités ont ainsi été définies et permettront d'avancer sur cette stratégie commune à savoir :

- Une nouvelle gouvernance pour l'OTLAV ;
- Un nouveau plan stratégique pour le bureau OTLAV ;
- Des outils communs dédiés à l'orientation ;
- Les Cités des Métiers comme guichets uniques de l'orientation ;
- La valorisation des filières qualifiantes et des métiers en pénurie ;
- Une culture scientifique et technologique pour tous.

Points développés en annexe.



Pierre-Yves JEHOLET
Vice-Président
Ministre de l'Economie, de
l'Industrie, du Numérique, de
l'Emploi et de la Formation



Valérie GLATIGNY
Première Vice-Présidente
Ministre de l'Education et de
l'Enseignement pour Adultes

Pierre-Yves Jeholet, Ministre de la Formation : *« L'objectif est de répondre aux défis actuels en matière de compétences, de formation et d'insertion professionnelle, tout en mettant en place des solutions concrètes pour améliorer la visibilité et l'attractivité des filières techniques et professionnelles mais aussi pour clarifier les rôles de chacun, notamment le rôle de porte d'entrée de l'Orientations des Carrefours et Cités des métiers wallonnes et enfin, pour renforcer la coopération entre l'ensemble des intervenants. Ainsi, les travaux seront lancés en septembre 2025, avec un premier bilan des réalisations et des progrès en septembre 2026. Je me réjouis de cette avancée majeure dans la réorganisation de l'écosystème de l'orientation pour plus d'efficience. »*

Valérie Glatigny, Ministre de l'Education et de l'Enseignement pour Adultes : *« Trop souvent aujourd'hui, les filières techniques et professionnelles sont encore considérées comme des filières de relégation. Notre ambition est de développer tous les outils communs pour faire du qualifiant une véritable filière d'excellence, qui devienne attractive et un choix positif, et ce tant dans le cadre de l'enseignement obligatoire que dans le cadre de l'enseignement tout au long de la vie. »*

CONTACT PRESSE :

Nicolas Reynders, Porte-parole de Pierre-Yves JEHOLET, Vice-Président

nicolas.reynders@gov.wallonie.be +32 473 27 14 79

Johanne Moyart, Porte-parole de Valérie GLATIGNY, Première Vice-Présidente

johanne.moyart@gov.cfwb.be +32 477 506 567



Pierre-Yves JEHOLET
Vice-Président
Ministre de l'Economie, de
l'Industrie, du Numérique, de
l'Emploi et de la Formation



Valérie GLATIGNY
Première Vice-Présidente
Ministre de l'Education et de
l'Enseignement pour Adultes

Annexe

Nouvelle gouvernance pour l'OTLAV

La nouvelle gouvernance de l'OTLAV reposera sur une structure organisée en plusieurs niveaux de coordination pour structurer et faciliter la prise de décision et la mise en œuvre d'actions concrètes au profit des citoyens dont la présidence sera assurée par l'OFFA :

- Le Bureau définira les grandes orientations à travers un plan stratégique, valide les décisions majeures et évalue la gouvernance du dispositif.
- L'« Organe opérationnel » supervisera la mise en œuvre des orientations stratégiques en adoptant un plan opérationnel.

Nouveau plan stratégique pour le bureau OTLAV

Ce projet de plan stratégique pour le bureau OTLAV vise à renforcer la coordination, l'efficacité et la visibilité de l'orientation en Belgique francophone, en s'appuyant sur une nouvelle gouvernance et des outils innovants.

Des outils communs dédiés à l'orientation

Pour renforcer la visibilité et l'accessibilité de l'OTLAV, il est nécessaire de structurer l'accès aux services d'orientation et de développer une approche commune à l'ensemble des parties prenantes :

- Une stratégie de communication, ciblée et commune à l'ensemble des partenaires, sera déployée afin de mieux faire connaître l'offre existante, en mettant en avant les ressources et services disponibles.
- La consolidation d'un cadastre complet des actions d'orientation facilitera l'accès aux informations pertinentes pour les citoyens et pour les professionnels. Ce cadastre des actions sera complété d'un cadastre des financements octroyés. Cela permettra de mettre en lumière les éventuels doublons et de réaliser les arbitrages nécessaires.



Pierre-Yves JEHOLET
Vice-Président
Ministre de l'Economie, de
l'Industrie, du Numérique, de
l'Emploi et de la Formation



Valérie GLATIGNY
Première Vice-Présidente
Ministre de l'Éducation et de
l'Enseignement pour Adultes

- Le développement d'un portail unique de l'orientation constituera également un levier clé pour améliorer l'accessibilité des services. Conçu comme un point d'entrée unique, ce portail centralisera les informations et services liés à l'orientation. Il intégrera des outils interactifs et des ressources adaptées aux différents profils d'utilisateurs, garantissant une navigation intuitive et efficace.

Les Cités des Métiers : les guichets uniques de l'orientation

Tant les jeunes que les adultes se trouvent souvent désemparés face à la diversité des parcours d'enseignement et de formation qui s'offrent à eux. L'orientation, bien qu'indispensable, demeure trop souvent marquée par un accompagnement insuffisant et par des perceptions erronées des différentes filières. Le résultat se traduit par une orientation limitée vers les métiers STEAM ou en pénurie, une orientation parfois genrée, ainsi que par un taux de décrochage élevé dans certaines filières, conséquence d'un choix de parcours trop peu éclairé ou encore une insertion difficile dans l'emploi par manque de connaissance des réalités du secteur/métier choisi.

Pour répondre à ces problématiques, plusieurs mesures seront prises telles que l'accès centralisé à l'information sur les métiers et les formations et la professionnalisation de l'orientation où des conseillers en orientation seront formés et déployés au sein des Carrefours et des Cités des Métiers.

La valorisation des filières qualifiantes et des métiers en pénurie

D'une part, il convient de valoriser l'enseignement qualifiant et l'alternance, deux axes majeurs en termes d'insertion professionnelle. Or, ces filières peinent encore à attirer les élèves, les apprenants et les étudiants et souffrent parfois d'une réputation de « second choix » et de relégation, alors qu'elles représentent de véritables voies d'excellence pour de nombreux métiers et secteurs en forte demande, et permettent également des parcours vers l'enseignement supérieur.

Pour améliorer leur attractivité, la réforme systémique prévoit de renforcer les activités orientantes au niveau du degré inférieur de l'enseignement secondaire, notamment par la mise en place de stages d'immersion dans les filières de transition, afin de permettre aux élèves de mieux appréhender les métiers du secteur et de se projeter dans des parcours qualifiants. Une attention particulière sera accordée dans ce cadre à l'adoption de mesures incitant les filles et les femmes à accéder aux stages



Pierre-Yves JEHOLET
Vice-Président
Ministre de l'Economie, de
l'Industrie, du Numérique, de
l'Emploi et de la Formation



Valérie GLATIGNY
Première Vice-Présidente
Ministre de l'Education et de
l'Enseignement pour Adultes

et formations dans des secteurs traditionnellement masculins, ainsi qu'aux garçons et aux hommes l'accès dans des secteurs traditionnellement féminins.

D'autre part, la valorisation des filières et informations relatives aux pénuries sectorielles telles que les filières STEM (Science, Technologie, Ingénierie et Mathématiques), secteurs clés pour l'avenir économique et technologique de la Belgique francophone.

Dans un contexte où ces métiers sont fortement demandés et où les femmes y sont encore sous-représentées, la réforme vise à encourager les jeunes – et en particulier les jeunes filles – à s'orienter vers ces filières. A cet égard, en complément du rôle joué par les Cités des Métiers et à terme par l'OFFA, l'OTLAV coordonnera les actions STEM afin que chaque élève soit sensibilisé, de façon continue, au cours de sa scolarité. De plus des outils numériques interactifs, basés sur l'intelligence artificielle et la réalité virtuelle, seront déployés afin de rendre l'orientation vers ces métiers plus transparente, accessible et adaptée aux talents de chacun.

Une culture scientifique et technologique pour tous

Il existe aujourd'hui pléthore d'actions qui visent de redonner le goût des sciences, des techniques et technologies lesquelles sont financées de façon non coordonnée par différents gouvernements et, au sein d'un même gouvernement, par différents ministres. Elles sont avant tout focalisées sur les élèves du primaire ou du dernier degré du secondaire. Sur le plan géographique, ces actions sont concentrées à Bruxelles, dans le Brabant wallon et dans les villes de Liège et de Mons. La province du Luxembourg est déficitaire.

Ce manque de coordination et de répartition territoriale engendre un déficit d'impact. Il convient donc de structurer l'écosystème, de pérenniser le financement des opérateurs, de donner de la visibilité aux différentes actions, de mener des actions vers les jeunes, de suivre et d'évaluer l'impact de ces actions.

Il est donc proposé de lancer une procédure commune de sélection d'opérateurs chargés de l'animation territoriale pour une période de 5 ans afin de toucher l'ensemble de la population de la Région wallonne et la population francophone de la Région Bruxelles-capitale.



Pierre-Yves JEHOLET
Vice-Président
Ministre de l'Economie, de
l'Industrie, du Numérique, de
l'Emploi et de la Formation



Valérie GLATIGNY
Première Vice-Présidente
Ministre de l'Education et de
l'Enseignement pour Adultes